

les chaises vides

Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°22 — 2 octobre 2008



Succès de la mobilisation à Soissons ! *Nous n'accepterons pas l'expulsion de la famille K. !*



120 personnes se sont rassemblées à l'appel du CDSP.

Un rassemblement réussi

Plus de cent personnes présentes dès le premier rassemblement :

c'est incontestablement un succès. La présence de nombreux lycéens de Claudel et de Nerval, d'instituteurs du Tour de Ville, d'enseignants du collège Gérard Philipe, mais aussi d'élus de la municipalité (le Maire aurait envoyé un courrier au préfet), de syndicalistes, de membres d'associations solidaires... a contribué à ce succès.

Une délégation reçue par le sous-préfet

Le sous préfet a reçu une délégation composée de Myriam (membre de la famille), de Samir (lycéen de Claudel, de la classe de Fatima), de Céline (enseignante de Gérard Philippe, CDSP), du président départemental de la LDH, M. Leroy et de Dominique (CDSP). Ils ont argumenté autour de l'insertion de la famille, de la rapide intégration scolaire des enfants qui selon le témoignage de Myriam, souffraient vraiment de la situation. Dominique a rappelé le précédent malgache et affirmé que le CDSP était prêt à sortir de la légalité parce qu'il n'acceptait pas cette situation. Le sous-préfet a semblé écouter ; a-t-il entendu ? Il a dit qu'il reporterait le contenu de ce contact dans l'après-midi même puisqu'il allait à Laon rencontrer le préfet.

Le CDSP reçu par la Préfecture

Dans la soirée, le CDSP était reçu à la Préfecture pour évoquer divers dossiers dont celui de la famille K. De timides ouvertures semblent exister. Mais la ligne de la Préfecture reste dure pour beaucoup des cas évoqués. **Restons mobilisés !**

Restons vigilants ! Nouveau rassemblement devant la sous-préfecture

Mercredi 8 octobre 2008 à 14 heures

Régularisation de la famille K. ! Titre de séjour avec autorisation de travailler !

Continuez à faire signer la pétition (page suivante)

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr

<http://www.cdsp02.net/> et <http://www.educationsansfrontieres.org/resf02>

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, de Soissons, de Chauny-Tergnier, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, Union Locale-CGT de Château-Thierry, SDEN-CGT, SNES-FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte lycéen de Nerval, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts – CGT, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Parti Communiste Français (PCF), Mouvement de la Jeunesse Socialiste (MJS), Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), Comité du Soissonnais pour un Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Les Verts de l'Aisne, Alter Ekolo, Groupe Kropotkine de la Fédération Anarchiste, Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre solidaire, Action Catholique Ouvrière, Madomé (Braine France-Mandiakuy Mali)

Pour nous contacter **CDSP 02 7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY Tél. : 06 77 43 10 04 et 03 23 25 79 38**

Rappel de la situation de la famille

La famille K. habite Presles où elle est bien intégrée. Elle a quitté l'Algérie précipitamment fin 2007 à la suite d'une série d'agressions contre la fille aînée, Fatima, qui faisait des études en bac-pro. Une fille, ça ne doit pas étudier, selon certains ! 3 agressions, 3 dépôts de plainte, rien de changé : le choix de l'exil s'est imposé. A Soissons, la famille s'adapte vite : **Fatima** obtient son Brevet, les enfants suivent des cours de français et sont scolarisés : **Ghizlène**, 12 ans, est en 5ème au Collège Gérard Philipe, **Imène**, 10 ans, et **Abdelkader**, 6 ans, sont à l'école du Tour de Ville.

Le père réussit à trouver une promesse d'embauche dans la restauration, secteur où l'on manque de main d'œuvre : un patron l'attend.

Patastras, la Préfecture envoie fin septembre une OQTF (Obligation de quitter la France) aux deux parents et à l'aînée. En France, on n'expulse pas les enfants : les petits peuvent rester... sans leurs parents ! Ils ont jusqu'à fin octobre pour quitter le territoire. Nous n'acceptons pas cette situation : la famille K. ne doit être expulsée,

Ça bouge !

- **Déjà plus de 600 signatures à la pétition !**
- **La FSU est intervenue auprès du Recteur de l'Académie d'Amiens.**
- **Le maire de Soissons a écrit au préfet.**

Pétition adressée à M. le Préfet de l'Aisne

Monsieur le préfet, nous vous demandons de permettre à Fatima K. de poursuivre ses études au lycée Camille Claudel de Soissons, et à son petit frère et ses sœurs de pouvoir vivre normalement leur scolarité au Collège Gérard Philipe et à l'école du Tour de Ville. La famille K. doit être régularisée et le papa doit pouvoir occuper l'emploi qu'il a trouvé dans la restauration.

Laissez la famille K. vivre en paix à Soissons !

Prénom et nom	Ville	Métier ou fonction	Signature